



FEMMES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (FDD)
AV DE LA PAIX N° 81, VILLE DE KINDU
Tél. : +243 837299693, 977706833
E-mail : contact@fddkinduong.org, fddkindu@gmail.com
Site web : www.fddkinduong.org

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE L'ONG FEMMES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (FDD)

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Zone d'intervention :

Province du Maniema - RDC

Siège Social :

Kindu, Province du Maniema
République démocratique du Congo

Email :

fddkindu@gmail.com
contact@fddkinduong.org

Téléphone

+243837299693
+243977706833

1. INTRODUCTION

Femmes pour le Développement Durable (FDD) est une organisation non gouvernementale créée le 10 janvier 2014 à Kindu, dans la province du Maniema en République Démocratique du Congo.

Conformément à ses statuts, FDD œuvre pour l'amélioration du bien-être social des communautés et la gestion durable des ressources naturelles. L'organisation intervient notamment dans la promotion de l'agriculture durable, de l'agroforesterie, de l'élevage, de la pisciculture, de la protection de l'environnement, des droits humains, de l'autonomisation des femmes, de l'éducation communautaire et du développement local.

L'organisation a bénéficié de ses premières subventions à partir de 2023. Cette même année, FDD a mis en œuvre un projet de production et de promotion des briquettes écologiques comme alternative au bois-énergie dans le territoire de Kasongo, avec l'appui de la GIZ.

En 2024, FDD a exécuté un projet d'agroforesterie d'un montant de 91 080 USD dans les territoires de Kasongo et Pangi.

En 2025, l'organisation a poursuivi ses actions avec un nouveau projet d'agroforesterie financé par la GIZ dans le secteur de Wakabangu II, territoire de Pangi, pour un montant de 90 850 USD.

Parallèlement aux projets financés, FDD a poursuivi ses activités d'accompagnement des communautés locales, de sensibilisation, de promotion de l'autonomisation économique des femmes et de développement d'activités génératrices de revenus.

2. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

2.1 Identification

Nom : Femmes pour le Développement Durable (FDD)

Statut juridique : ASBL / ONG de développement

Siège social : Avenue de la Paix n°81, Quartier Basoko, Commune Kasuku, Ville de Kindu, Province du Maniema, RDC

Site web : www.fddkinduong.org

Email : contact@fddkinduong.org

2.2 Zone d'intervention

FDD exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Toutefois, ses principales interventions ont jusqu'à présent été réalisées dans la province du Maniema, notamment dans les territoires de Pangi, Kasongo, Kailo et dans la ville de Kindu.

2.3 Mission

Aider les communautés locales à identifier leurs propres problèmes et les accompagner dans la recherche de solutions durables, tout en promouvant l'autonomisation des femmes, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et le développement communautaire.

2.4 Objectif général

Contribuer au bien-être social des communautés et à la gestion durable des ressources naturelles.

2.5 Objectifs spécifiques

- Promouvoir l'autonomisation économique des femmes ;
- Renforcer la sécurité alimentaire des ménages ;
- Promouvoir l'agriculture durable, l'agroforesterie, l'élevage et la pisciculture ;
- Contribuer à la protection de l'environnement ;
- Promouvoir les droits humains et l'égalité de genre ;
- Renforcer les capacités des communautés locales ;
- Développer des activités génératrices de revenus.

2.6 Domaines d'intervention

- Agriculture et souveraineté alimentaire ;
- Environnement et biodiversité ;
- Droits humains et justice ;
- Énergie et gestion des déchets ;
- Eau et assainissement ;
- Santé et urgence ;
- Éducation, formation et sport ;
- Actions sociales ;
- Culture et patrimoine ;
- Infrastructures de base ;
- Gouvernance et gestion des territoires.

3. ACTIVITÉS DE GOUVERNANCE

3.1 Réunions du Conseil d'Administration

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'Administration a tenu quatre réunions ordinaires trimestrielles conformément aux statuts de l'organisation.

Les réunions ont porté notamment sur :

- L'approbation des plans d'activités ;
- Le suivi du projet agroforestier financé par la GIZ ;
- Le suivi financier et administratif ;
- Le développement des activités d'autofinancement ;
- Le renforcement des partenariats.

3.2 Assemblée Générale

L'Assemblée Générale relative à l'exercice 2024 s'est tenue en février 2025.

L'Assemblée Générale relative à l'exercice 2025 s'est tenue le 19 février 2026 avec la participation de 26 membres.

3.3 Planification stratégique

Des réunions de planification et d'évaluation ont été organisées tout au long de l'année afin de suivre l'évolution des activités et définir les orientations futures de l'organisation.

4. ACTIVITÉS DE COORDINATION ET DE GESTION

4.1 Réunions de coordination

La coordination a organisé des réunions hebdomadaires permettant :

- Le suivi des activités de terrain ;
- La planification opérationnelle ;
- La coordination avec les partenaires ;
- La gestion des ressources humaines et matérielles.

4.2 Gestion administrative et logistique

L'organisation a assuré :

- La gestion quotidienne du bureau ;
- L'organisation des missions de terrain ;
- La gestion des équipements et matériels ;
- La préparation des rapports techniques et financiers ;
- Le suivi administratif des projets.

4.3 Contrôle interne et commissariat aux comptes

Le Commissariat aux comptes a assuré le contrôle interne de l'organisation conformément aux statuts.

Les vérifications réalisées ont porté sur :

- Les recettes et dépenses ;
- La conformité des procédures administratives et financières ;
- La sincérité des états financiers.

Les contrôles effectués ont confirmé la régularité de la gestion financière de l'organisation.

5. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

5.1 Projet d'agroforesterie financé par la GIZ

Zone d'intervention : Secteur Wakabangu II, Territoire de Pangi

Période : du 15 janvier au 15 mai 2025

Montant : 90 850 USD

Activités réalisées :

- Formation des bénéficiaires ;
- Production de plantules ;
- Distribution des plantules ;
- Installation des systèmes agroforestiers ;
- Suivi technique des bénéficiaires.

Ce projet a contribué à l'amélioration des pratiques agricoles et à la restauration des écosystèmes.

5.2 Mobilisation des ressources propres et activités d'autofinancement

Cotisations des membres

Les membres de FDD ont contribué au fonctionnement de l'organisation à travers leurs cotisations annuelles.

Montant mobilisé : 1 390 USD.

Élevage porcin

Production de 143 porcelets.

Revenus générés : 7 000 USD.

Pisciculture

Exploitation de trois étangs piscicoles.

Grâce à l'appui du PADRIR Maniema, FDD a bénéficié d'alevins et de matériels aquacoles.

Revenus générés : 2 450 USD.

Production de plantules agroforestières

Production et vente de 18 385 plantules (acacia, cacao, palmier à huile, avocatier, caféier et oranger).

Revenus générés : 36 770 USD.

Gestion de la concession d'Acacia auriculiformis

L'organisation a poursuivi les activités d'entretien et de gestion de sa concession forestière.

5.3 Accompagnement des communautés

FDD a poursuivi des activités régulières de sensibilisation communautaire sur :

- L'agriculture durable ;
- L'agroforesterie ;
- La protection de l'environnement ;
- L'autonomisation économique des femmes ;
- La gestion durable des ressources naturelles ;
- L'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux.

6. PARTENARIATS

Les principaux partenaires de FDD en 2025 ont été :

- GIZ, partenaire principal du projet agroforestier ;
- PADRIR Maniema, ayant appuyé l'organisation par la fourniture d'alevins et de matériels aquacoles ;
- Les autorités administratives locales ;
- Les organisations communautaires locales.

7. RÉSULTATS CLÉS

Les principales réalisations de l'année 2025 sont :

- Mise en œuvre d'un projet agroforestier de 90 850 USD ;
- Production et vente de 18 385 plantules ;
- Production de 143 porcelets ;
- Exploitation de 3 étangs piscicoles ;
- Mobilisation de 1 390 USD de cotisations des membres ;
- Génération de 46 220 USD de revenus propres ;
- Renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- Renforcement de la gouvernance interne et du contrôle financier.

8. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Difficultés logistiques liées à l'état des routes ;
- Éloignement de certaines zones d'intervention ;
- Ressources limitées face à l'ampleur des besoins ;
- Contraintes de transport pour le suivi régulier des activités.

9. LEÇONS APPRISSES

- L'implication communautaire favorise la réussite des projets ;
- Les activités d'autofinancement renforcent la durabilité de l'organisation ;
- Les partenariats techniques améliorent la qualité des interventions ;
- Le suivi régulier des bénéficiaires demeure indispensable.

10. PERSPECTIVES POUR 2026

Pour l'année 2026, FDD prévoit :

- L'extension des activités agroforestières ;
- Le développement des activités de transformation agricole ;
- Le renforcement de la pisciculture et de l'élevage ;
- Le développement de nouveaux partenariats ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles ;
- La mobilisation de nouveaux financements.

11. CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par des avancées importantes tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel.

Grâce à la mise en œuvre du projet agroforestier financé par la GIZ, au soutien de ses partenaires et aux efforts de ses membres, FDD a renforcé sa contribution au développement durable des communautés locales.

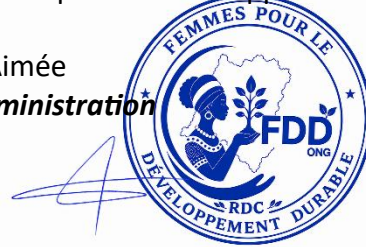
Les activités d'autofinancement ont permis de consolider les ressources propres de l'organisation tandis que le mécanisme de contrôle interne a contribué à renforcer la transparence et la bonne gouvernance.

FDD demeure engagée à poursuivre sa mission en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations, de l'autonomisation des femmes et de la gestion durable des ressources naturelles.

Fait à Kindu, le 19 Février 2026

Pour Femmes pour le Développement Durable (FDD)

Madame MBUYU MULENGA Aimée
La Présidente du Conseil d'Administration



AKILIMALI M BILA
Le Coordonnateur ai

ANNEXE PHOTOS



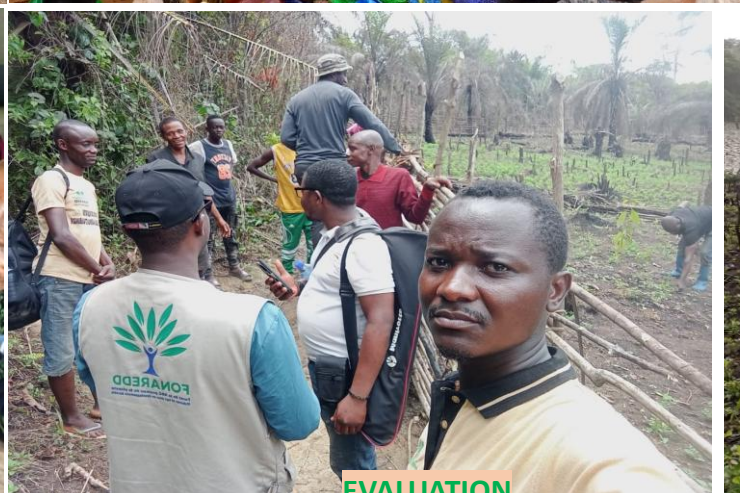
PHOTOS DE TERRAIN



CHAMP AGROFORESTIER



FORMATION



EVALUATION

